D1A41 - Ingénieur-e de recherche en production, traitement et analyse de données

Mission

Concevoir (en lien avec l'équipe de recherche en science humaine et sociale ou en réponse à une demande externe) et piloter des dispositifs de recherche ou d'études ; développer et conduire des méthodes d'exploitation, d'analyse de bases de données ou de corpus et en assurer la valorisation ; garantir la qualité et la validité des données produites et des traitements réalisés.

Famille d'activité professionnelle	Correspondance statutaire
Production, traitement et analyse des données	Ingénieur de recherche
Famille d'activité professionnelle REME	**Emploi-type de rattachement REME**
Enseignement supérieur - Recherche	Ingénieur

Activités principales

- Concevoir et piloter un dispositif de recherche
- Proposer une démarche adaptée à un objet d'étude
- Piloter des études
- Assurer la maîtrise d'ouvrage du développement de bases de données ou de corpus
- Développer des outils d'interrogation et d'interface entre différentes bases de données ou corpus
- Développer et formaliser des méthodes permettant la production ou l'analyse des données ou de corpus
- Mettre en œuvre des méthodes ou protocoles pour le recueil de données ou de corpus, en assurer l'analyse et interpréter les résultats
- Participer ou animer des réseaux professionnels
- Analyser les demandes externes et évaluer leur pertinence par rapport aux orientations scientifiques
- Participer ou coordonner la réponse à des appels d'offre
- Coordonner les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la réalisation du projet de recherche
- Transférer ses compétences dans le cadre d'actions de formation (formation continue, à la recherche, des étudiants)
- Valoriser les réalisations et les résultats sous forme de publications scientifiques, rapports, de présentations orales…
- Organiser des manifestations scientifiques
- Contribuer à la réflexion sur les techniques et les méthodes
- Concevoir et réaliser une veille scientifique et méthodologique

Conditions particulières d'exercice

- Obligation de respecter le secret statistique ou professionnel dans le cadre législatif existant
- Déplacements en France et à l'étranger

Ancien code de l'emploi-type REFERENS	Ancien intitulé de l'emploi-type REFERENS
D1A21	Ingénieur de recherche en traitement et analyse de bases de données
D1D24	Ingénieur de recherche en production et analyse de données

Compétences principales

Connaissances

- Connaissance d'un domaine disciplinaire ou interdisciplinaire (connaissance approfondie)
- Langage de modélisation, manipulation et publication de données en sciences humaines (connaissance approfondie)
- Méthodes et outils en production de données (connaissance approfondie)
- Méthodes et outils en traitement et analyse des données (connaissance approfondie)
- Systèmes de gestion de base de données (connaissance générale)
- Environnement et réseaux professionnels (connaissance générale)
- Cadre légal et déontologique (connaissance approfondie)
- Archivage pérenne de données de recherche (application)
- Techniques de présentation écrite et orale
- Langue anglaise : B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Savoir élaborer des outils de collecte (questionnaires, entretiens, études de cas, observations de terrain, monographies...)
- Savoir exploiter une base de données (manipulation de données, extraction de données pertinentes, fusion de bases)
- Savoir localiser, répertorier, analyser et critiquer les données (savoir statuer sur la pertinence des données ou des sources)
- Connaître les normes de documentation de données
- Savoir formaliser des techniques et des méthodes
- Rédiger des rapports ou des documents
- Mettre en œuvre une démarche qualité
- Élaborer un cahier des charges

Compétences comportementales

- Curiosité intellectuelle
- Sens critique
- Capacité de conceptualisation

Diplôme réglementaire exigé - Formation professionnelle si souhaitable

- Doctorat, diplôme d'ingénieur

Tendances d'évolution

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Émergence de pôles de recherche pluridisciplinaire
- Accroissement des activités de valorisation et de diffusion scientifique
- Diversification des terrains et objets d'études, des types de données et corpus
- Direction ou participation à la direction d'une équipe de recherche ou d'un laboratoire